



MJC Mutualité

Assemblée Générale du jeudi 11 Avril 2024, à 18h30

L'Assemblée Générale de notre association est un moment d'échanges, de débats et de convivialité. C'est aussi le reflet de la vitalité de notre association, élément important pour nous tous mais aussi pour tous nos partenaires. En cette année cruciale pour la MJC Mutualité votre présence est plus importante qu'elle ne l'a jamais été. Tout comme la pétition, elle exprime votre soutien à la vie de l'association. Sa disparition marquerait la fin du lien social, du lien entre les générations sur notre quartier, la mise au chômage du personnel et la fin des activités pour les enfants, les jeunes et les adultes. Nous vous remercions de vous mobiliser pour exprimer votre soutien.

Nous comptons donc sur votre présence à cette Assemblée Générale.

Mais, si vous ne pouvez vraiment pas être présent, vous pouvez donner votre pouvoir à un adhérent de la MJC Mutualité, au 10 rue Joseph Chanrion, Grenoble, 38000.

Cette AG aura lieu dans la salle Pierre Allard du 35 rue Joseph Chanrion, à Grenoble.

.....
Pouvoir

Mme, Melle, M,adhérent de la MJC Mutualité

Si vous êtes parent d'un enfant qui fait une activité à la MJC, noter son nom et son prénom

.....
ne participera pas à l'Assemblée Générale du jeudi 11 avril 2024 à 18h30 et donne pouvoir à :

Mme, Mlle, M.....

Fait à Grenoble le.....

Signature (*Précédée de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir »*)

N'hésitez pas à rejoindre le Conseil d'Administration : Vous pouvez déposer ou envoyer par mail votre candidature dûment remplie et signée, à la MJC Mutualité à direction.mjcmutualite@gmail.com (ou par courrier postal au 10 rue Joseph Chanrion, Grenoble, 38000) *

.....
Candidature au conseil d'administration

Mme, Melle, M.....adhérent de la MJC Mutualité et à jour de

l'adhésion. Adresse :

Date et Lieu de naissance :

Tél fixe : Tél port : Adresse mail :

Fait à Grenoble, le.....

Signature

*Eligible au CA : Avoir 16 ans révolu au jour de l'AG et à jour de cotisation.

*Non éligible : Le personnel salarié ou mis à disposition de l'association,
Tout prestataire ou bénéficiaire d'honoraires de la MJC Mutualité.